Angoisses, repli sur soi, isolement, difficultés à mener ses projets

Perceptions modifiées, hallucinations

Désorganisation de la pensée et du comportement

Troubles de la concentration, de la mémoire, perte de motivation, pensée bloquée

Idées et pensées étranges, sentiment de persécution

Vous êtes gêné par ces signes ?

Osez en parler



ADRESSE

56 avenue Henri Lefeuvre
72100 Le Mans

Les consultations ont lieu
du **lundi** au **vendredi** de 9h à 17h



RENSEIGNEMENTS

☎ 02.43.78.85.94
secretariat.dippe@epsm-sarthe.fr

EPSM de la Sarthe
Établissement Public de Santé Mentale

en partenariat avec ADGESTI

DIPPE

Dispositif de détection et d'intervention précoce dans les troubles psychotiques émergents

Pour les **15 > 30** ans



PPEA - Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

©Canva

LE DIPPE *c'est quoi ?*

Au sein de ce dispositif, **l'accompagnement** de chacun est intensif et **personnalisé**, dans un environnement porteur d'espoir et non stigmatisant.

Les équipes de ce dispositif sont des équipes mobiles **spécialisées** dans les soins d'intervention précoce pour accompagner les adolescents et jeunes adultes, entre 15 et 30 ans, **après un premier épisode psychotique**.

Chaque adolescent et jeune adulte est accompagné tout au long de sa prise en charge par une équipe de professionnels qui a pour missions de coordonner ses soins, favoriser son insertion sociale, scolaire ou professionnelle, et soutenir son projet de vie.

Objectif

Vous accompagner au plus tôt dans un processus de rétablissement

L'INTERVENTION PRÉCOCE

L'intervention précoce rassemble un ensemble de mesures à la fois de **prévention** et **d'information** mais aussi de **réhabilitation psychosociale** qui ont pour objectif principal d'améliorer le fonctionnement des personnes et de limiter le caractère traumatisant des premières expériences psychotiques.

L'EPSM de la Sarthe et ADGESTI[1] se sont associés pour proposer un accompagnement à la fois sanitaire et médico-social, afin de répondre plus largement aux besoins des adolescents et jeunes adultes.



[1] ADGESTI (Association de gestion des structures intermédiaires) est une association médico-sociale qui vient en aide aux personnes avec un handicap psychique.

POUR EN BÉNÉFICIER

La demande de prise en charge émane d'un professionnel de santé. Le premier contact se fait alors avec le secrétariat du DIPPE.

Une première renconte avec le médecin responsable du DIPPE peut ensuite être programmée afin d'apréhender la situation globale du patient et valider ou non l'entrée dans ce dispositif.

Plusieurs professionnels de l'équipe peuvent intervenir pour compléter l'offre de soin et contribuer à mieux repérer les difficultés et les ressources de la personne.

L'équipe

Une équipe dynamique et bienveillante est présente pour écouter, aider à faire face aux difficultés, accompagner dans les projets (scolaires, professionnels, logement, loisirs...) :

- Neuropsychologue
- Assistant de service social
- Médecin
- Pair-aidant
- Psychologue
- Infirmier
- Secrétaire
- Case Manager

Édition : Novembre 2026 | Conception : Cellule Communication